

Histoire, géographie et éducation civique : l'épreuve du brevet.

Le DNB consiste en :

Une épreuve écrite de 2 heures, divisée en 3 parties et notée sur 40 points

Maîtrise de la langue : rédaction et orthographe

4 points

1^{ère} partie
Histoire

13 points

2^{ème} partie
Géographie

13 points

3^{ème} partie
éducation civique

10 points

Pour chaque partie :

- 1) Des questions portant sur les repères (étudiés de la 6^{ème} à la 3^{ème}) et les connaissances (programme de 3^{ème}).
- 2) Un travail sur document en relation avec une leçon au programme

Pas d'affolement !

Tout au long de l'année, les leçons et les conseils donnés... répétés... rabâchés ;(vous aident à réussir ce premier examen national.

De plus, sans s'en rendre compte, vous avez commencé dès la 6^{ème} (et même avant) à préparer à l'épreuve du DNB : la lecture de documents et les questions s'y rapportant, la rédaction des réponses (de plus en plus détaillées au fur et à mesure de la scolarité), la lecture de cartes et les tâches cartographiques (légende, croquis...).... Toutes ces tâches et exercices ne sont pas effectués au hasard ! Le brevet est donc l'occasion de mobiliser ses compétences (ce qu'il s'est fait) et ses connaissances afin de poursuivre sa route et sa formation.